

Vos communes

LUZINAY

# Le budget primitif 2021 voté à l'unanimité

Françoise GRANJON

---

Le budget primitif 2021 de la commune de Luzinay a été voté à l'unanimité par les élus, dernièrement en conseil municipal.

Ce budget s'élève à 3 646 608,06 euros répartis ainsi : 2 020 253,60 euros en fonctionnement et 1 626 355,06 euros en section d'investissement.

Les taux des taxes locales s'élèvent à 26,05 % pour le bâti et à 50,04 % pour le non bâti.

Par ailleurs, la commune adhère pour cinq ans au Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC).

## • Un dossier de subvention auprès de la Région pour la création de sanitaires à la chapelle d'Illins

Un dossier de subvention a été déposé auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la création de sanitaires à la chapelle d'Illins, dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire.

Ce projet a été mis en place afin de répondre aux diverses demandes des administrés et des associations culturelles, sur la nécessité de créer des sanitaires publics à proximité de l'édifice, après avis des Bâtiments de France.

Le coût de l'opération s'élèvera à 18 640,80 euros. L'installation jouxtera la clôture de la chapelle, afin qu'elle s'intègre dans le paysage et l'architecture.

## • Des travaux dans l'église Saint-Louis jusqu'en septembre

La réfection intérieure de l'église Saint-Louis est l'un des autres points qui fut abordé.

Les travaux qui ont déjà démarré s'étaleront jusqu'à fin septembre. Le montant estimé des travaux s'élève à 217 839,22 euros.

Un chantier réalisé dans les règles de l'art et qui est conduit par un expert en conservation et restauration du patrimoine.